



Commande d'une cuisine sur mesure chez un cuisiniste

Par **208gti**, le **23/01/2020 à 12:25**

Bonjour,

nous avons passé commande d'une cuisine sur mesure courant novembre, nous avons versé un acompte de 30 % et le reste à la livraison. Mais actuellement l'enseigne propose la TVA offerte jusqu'à fin février, sachant que nous serons livré début Février et réglerons le solde à ce moment là, pouvons nous demander à bénéficier de cette offre ?

Merci pour vos réponses

Par **jodelariege**, le **23/01/2020 à 13:43**

bonjour

vous pouvez toujours demander (qui ne risque rien n'a rien...) cependant on suppose que la TVA offerte ne va concerner que les nouvelles commandes à partir de février 2020.....

Par **janus2fr**, le **23/01/2020 à 13:53**

Bonjour,

Même avis que le précédent, vous pouvez toujours demander, mais le vendeur n'est tenu que par ce qui est écrit sur le contrat...

Personnellement, avant l'été, j'ai commandé mon nouveau véhicule en négociant une toute petite remise. Un mois plus tard, la marque proposait d'office une super-remise sous prétexte que le nouveau modèle allait sortir et qu'il fallait se débarrasser des anciens. Mais bien sur, impossible de bénéficier de cette remise pour mon véhicule déjà commandé quelques semaines avant...